



En partenariat avec le **GEPSO** (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux); l'**AH-PJM** (Association pour l'Histoire de la Protection Judiciaire des Mineurs); l'**AREHSS** (Association Régionale pour l'étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale).

## **Réunion Comité de Pilotage - Projet régional d'histoire "HANDICAP"**

« Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ? »

**Réunion du 10 septembre 2015 de 18h à 20h**

**Atelier CANOPÉ de Meurthe-et-Moselle, 95 rue de Metz - NANCY**

Rédacteur : Jacques Bergeret

*\* La composition actualisée du Comité de Pilotage figure en annexe du compte-rendu.*

### Ordre du jour.

1. Informations générales.
2. finalisation de la préparation du colloque du 15 octobre.
3. l'après colloque : mise en œuvre du projet régional d'histoire à partir de janvier 2016.
4. Questions diverses.

Excusés : Denis Burel, Hervé Frère, Georges Anderlini, Marie-Hélène Terrade, Jean-Pierre Dodet, Vincent Harel, Bernard Heckel, Jean-Christophe Coffin, Raymond Chabrol, Christian Poncin, Jean-Marie Schléret, Olivier Kull, Jacques Celerier, Jean-Pierre Blaie.

Présents/représentés (17) : Jean-Marc Marchal, Étienne Thévenin, Yves Lecrique, Valérie Ephritikhine, Christophe Dabescat, Marie-France Blanpin, Jacques Bergeret, François-Richard Joubert, Sophie De Souza, Gilles Spigolon, Elisabeth Marc, Chantal Dumait, Jacqueline Mathieu, Jean-Luc Maillou, Dominique Quélard, Jacques Lepetit, Yann Michel.

### **ACCUEIL.**

Jacques BERGERET :

- indique que ce CoPil se tient dans une configuration inhabituelle, réunissant les membres + les intervenants au colloque qui ont souhaité se joindre, les partenaires, et les bénévoles qui ont accepté de s'engager pour le colloque.
- remercie Sophie DE SOUZA, directrice de l'Atelier Canopé qui nous reçoit et qui fait tout pour aider à la bonne tenue du colloque prévu dans ses locaux.
- salue la présence de monsieur Jean-Marc MARCHAL, Inspecteur d'Académie, Conseiller technique pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés - Académie de Nancy-Metz.

## I - INFORMATIONS GÉNÉRALES.

---

### **Actualisation de la composition du CoPil.**

- En date du 15 juin 2015, la secrétaire des associations AFAST (Association Familiale d'Aide et de Soutien aux Travailleurs Handicapés) et ESAPH (Entraide et Soutien Aux Personnes Handicapées mentales à domicile), m'a informé que les deux présidents, Michel THIERY pour l'AFAST et François MATHEY pour l'ESAPH ont décidé de ne plus cotiser au CNAHES et de se retirer du Comité de Pilotage du projet régional d'histoire. Jusqu'à fin 2014, ces deux associations étaient représentées par leur président Jean-Pierre BLAIE. Aucune explication n'est donnée, mais il semble bien que la motivation soit liée à la démission du président Jean-Pierre BLAIE de ces associations avant Noël 2014, en désaccord avec la majorité des administrateurs sur une question interne d'importance.
- Monsieur Jacques MARCHAL Inspecteur chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés, a fait valoir ses droits à pension. Il a donc cessé son activité en fin d'année scolaire. Nous lui souhaitons une bonne retraite et nous serons heureux de pouvoir continuer, sur un autre mode, à compter sur lui et son expérience pour les questions d'histoire du handicap en Lorraine lorsqu'elles concernent l'Éducation Nationale. Son remplaçant est monsieur Marc KIFFER, IEN ASH qui peut donc être le représentant de l'institution.

## II – FINALISATION DE LA PRÉPARATION DU COLLOQUE DU 15 OCTOBRE 2015

---

### **Intervenants.**

Proposition a été faite aux intervenants de participer au CoPil, pour permettre à ceux qui le souhaitent de voir le lieu prévu pour le colloque, et pour leur donner l'occasion de parler des questions qu'ils pourraient se poser.

Les noms de deux intervenants manquaient sur la plaquette. C'est un Éducateur de l'Institution des Sourds de la Malgrange qui témoignera, il s'agit de Jean-Luc MAILLOU.

Un intervenant manque encore. Olivier KULL, Directeur de la Ligue de l'Enseignement a fait savoir à Jacques BERGERET : *« je n'ai pas avancé sur l'intervention d'un conférencier de la Ligue sur la thématique développée durant votre colloque. En effet, le champ d'intervention de notre fédération se situe plus dans celui de l'animation socioéducative et culturelle que celui de l'éducation spécialisée. Si cela est encore possible, je vous demande encore quelques jours de prospections dans notre réseau. Dans la négative, je serais dans l'obligation de décliner votre invitation d'intervention ».*

Jacques BERGERET a donné son accord pour un délai supplémentaire en indiquant que la question est bien de savoir quelle place est faite progressivement dans l'histoire par les organisations d'éducation populaire quelque soit leur champ d'intervention.

Les traductions pour les malentendants et les sourds seront assurées dans le cadre du partenariat avec l'Institution des Sourds, par le Pôle linguistique des Sourds de Jarville-La-Malgrange, représenté aujourd'hui par madame Dominique QUÉLARD.

Monsieur Jean-Marc MARCHAL Inspecteur d'Académie, Conseiller technique pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés. Académie de Nancy-Metz m'a informé qu'il avait un problème pour assurer son intervention le 15 octobre, car il est convoqué ce jour là au ministère pour une réunion nationale des conseillers techniques. Nous avons évoqué ensemble des solutions possibles : 1/ inverser en début de matinée l'ordre des interventions à 10h15 avec celle prévue avec François THIRIAT ; mais vérification faite auprès de la SNCF, cela ne change rien, le seul train suivant ne partant qu'à 12h10 pour une arrivée à Paris à 13h39. 2/ demander à Jacques MARCHAL s'il l'accepte de faire cette intervention bien qu'en retraite maintenant ? 3/ enregistrer l'intervention pour une

projection le jour du colloque et demander à Jacques MARCHAL, sous réserve de son acceptation, d'être le discutant lors des questions avec la salle.

Jacques MARCHAL explique qu'il ne sait pas encore si le Médecin Inspecteur participera ou non à cette réunion technique au ministère. Il tranchera pour une solution dans le délai d'une semaine.

**\* Dès le lendemain Jean-Marc MARCHAL a informé Jacques BERGERET de sa décision d'assurer son intervention le 15 octobre au matin.** Nous le remercions chaleureusement.

### ***Information sur le timing du colloque et les contenus des interventions des intervenants pour les animateurs et les techniciens.***

A la demande de Gilles SPIGOLON, on convient de l'utilité que chacun des animateurs d'une des 3 séquences du colloque dispose :

- du timing prévisionnel du déroulement des interventions ;
- des éléments d'intervention prévus par les intervenants de leur séquence. Cela peut se faire par la transmission d'un résumé écrit.

Sophie De SUZA souhaite aussi disposer du timing prévisionnel du déroulement du colloque pour la captation numérique qui sera opérée par David HOURDEAUX, le technicien de l'Atelier CANOPÉ.

Dominique QUÉLARD fait la même demande pour le pôle des traducteurs.

- ✚ **Jacques BERGERET demandera à chacun des intervenants l'envoi du projet de texte d'intervention, et a minima de la trame ou d'un résumé de la future intervention.**
- ✚ **Jacques BERGERET fournira à Sophie De SUZA et à Dominique QUÉLARD le timing prévisionnel du déroulement du colloque.**

### ***Accord de captation individuel pour tous les intervenants.***

Sophie De SOUZA informe de la nécessité de s'assurer de l'accord des intervenants pour l'exploitation de la captation numérique.

- ✚ **Jacques BERGERET fournira le timing prévisionnel du déroulement du colloque à Sophie De SUZA pour la captation numérique et à Dominique QUÉLARD pour les traductions.**
- ✚ **Sophie De SOUZA enverra à Jacques BERGERET un accord de captation type, à faire signer par tous les intervenants.**

### ***Plaquette d'information du colloque.***

La plaquette version papier (programme + Bulletin d'inscription comportant au verso l'Offre réservée aux habitants de la Lorraine pour agir ensemble le projet d'histoire « Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ? » + la fiche de renseignements pratiques) a été réalisée fin juin et diffusée début juillet : envoi par le CNAHES national à tous les adhérents par courrier, envoi mail du fichier par le CNAHES-Lorraine à tous les membres du Comité de Pilotage pour diffusion par leurs réseaux et mise sur leurs sites internet pour téléchargement. C'est dire que localement, **la mobilisation en vue des inscriptions repose essentiellement sur les acteurs locaux des institutions sociales et médico-sociales publiques et privées de la Lorraine.**

Plusieurs membres du Comité de Pilotage souhaitent quelques exemplaires en version papier. Jean-Pierre BLAIE dispose de la réserve destinée aux dossiers des participants. Il devrait rester une petite quantité de documents disponibles. Des exemplaires peuvent être obtenus en petit nombre auprès de Jean-Pierre BLAIE.

- ✚ **Les membres du Comité de Pilotage qui souhaitent avoir quelques exemplaires en version papier peuvent en faire la demande à : [jeanpierre.blaie@yahoo.fr](mailto:jeanpierre.blaie@yahoo.fr) et convenir avec lui du mode de transmission (il habite 35 r Léon Ducret à Fléville devant Nancy).**

## Inscriptions au colloque.

Les inscriptions commencent seulement à parvenir au trésorier du CNAHES-Lorraine. 8 inscriptions payantes sont seulement enregistrées à la date du 10 septembre.

Sur le quota de 150 inscriptions nominatives gratuites d'étudiants sur accord d'un établissement de formation :

- L'IRTS de Lorraine devrait utiliser 110 places maximum (pour partie : des ME 2<sup>o</sup>A, une partie de CESF, et sans certitude d'une partie d'étudiants en options à Ban-Saint-Martin/Metz.
- Les CMEA souhaitent bénéficier d'environ 20 places au titre de l'Animation Sociale.
- Offre est faite au centre de formation infirmier du CPN de Laxou pour une vingtaine de places, par l'intermédiaire de Carl LAZARELLI.

Jean-Marc MARCHAL demande ce qui a été prévu de manière spécifique pour l'Éducation Nationale et souhaite savoir sur quelles bases il peut activer son réseau.

Jacques BERGERET relève qu'aucun membre du Comité de Pilotage n'a évoqué cette possibilité. Il rappelle que la gratuité n'est pas ouverte pour les étudiants ressortissants d'une prise en charge employeur qui relève dès lors du tarif, soit étudiant à 10 €, soit de la formation continue à 130 €. Bien entendu, les personnels de l'Éducation Nationale seront les bienvenus dans ce colloque portant sur une thématique où ils ont toute leur place.

- ✚ **Les membres du Comité de Pilotage souhaitent que les organismes employeurs se mobilisent pour assurer une participation de leurs personnels, mais aussi de représentants des usagers.**

## Questions pratiques.

### Accès depuis la gare.

L'indication qui figure sur la plaquette pose problème car le bus n°9 qui dessert l'Atelier CANOPÉ ne peut se prendre place de la République.

- ✚ **Une information rectificative sera envoyée à tous les inscrits à partir de l'information suivante obtenue depuis, auprès du service des transports :**

Sortir de la gare place de la République. Prendre d'abord le TRAM en direction d'Essey Mouzinpré (cadence 5mn) -> descendre à l'arrêt « Point Central ». / remonter un peu sur la droite la rue St. Dizier jusqu'au marché aux fleurs (côté Mac Donald) : avec le même billet, prendre le BUS n°9 en direction de Nancy Tamaris : descendre à l'arrêt « Carsat » -> L'entrée de l'Atelier CANOPÉ se trouve un peu plus loin à gauche, au 95 rue de Metz (enseigne CRDP).
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Fléchage.

- au n° 95 de la rue de Metz où se situera l'entrée principale.
- pour le premier parking, situé juste avant le n°95 de la rue de Metz, ouvert aux usagers de l'Atelier CANOPÉ et comportant un nombre limité de places.
- au n° 39 de la rue de Metz pour l'accès au parking des handicapés en fauteuil et l'accès au lieu (places limitées). Sophie De SOUZA suggère de prévenir les personnes en situation de handicap de l'accès au parking par le n°39.
- à l'intérieur de CANOPÉ : « accueil » / « accès amphithéâtre » / « toilettes handicapés ».

- ✚ **Les personnes qui se seront signalées « à mobilité réduite » seront informées de la possibilité d'accéder au parking d'accès prioritaire du 39 de la rue de Metz.**

### Accueil.

- il aura lieu après la salle de la librairie, à proximité de l'amphithéâtre. Le dispositif sera prêt pour l'accueil à partir de 9h.

- il sera assuré par 4 personnes dont Yann MICHEL, responsable de la valorisation à l'Atelier CANOPÉ. Souhait de pouvoir disposer au moins d'une personne en renfort (qui pourrait être Sylvain CID, l'archiviste national du CNAHES et peut-être un ou 2 étudiants de l'IRTS de Lorraine).
- 1 personne « volante » répondra aux différentes questions et guidera notamment les participants mal voyants ou en fauteuil.
  - \* *Depuis ce Comité de Pilotage, Gilles SPIGOLON a organisé le fait que 5 étudiants de l'IRTS de Lorraine viennent le jour du colloque pour l'accueil ou l'orientation de personne en situation de handicap et pour aider à traiter les questions écrites et en faire un traitement synthétique en séance. Merci à toutes ces personnes.*
- 1 table d'émargement / les étudiants bénéficiant de l'entrée gratuite signeront la liste d'émargement préparée par leur institution de rattachement / 2 personnes vérifieront les inscriptions – règlements et remettront : les dossiers des participants étant entendu que tous les participants disposeront des mêmes documents d'information ; un ticket repas pour ceux qui en auront fait la réservation.
- 1 table accueil petit-déjeuner : café, boissons, viennoiseries (prestation CANOPÉ).
- tous le long du colloque, les participants auront accès à différents distributeurs de boissons situés à proximité de l'accueil (prestation CANOPÉ).
- Il n'y aura pas de vestiaire.
- WC à la sortie de l'amphi / WC aménagé handicap accessible depuis l'amphi, par la porte de sortie du bas ou par un couloir d'accès situé à droite du hall d'entrée de l'amphi.

### **Dossier des participants.**

- Tous les participants disposeront des éléments suivants : programme, badge nominatif (collant ou agraphable), 2 feuilles blanches, de petits papiers de 3 couleurs - une par grand axe - pour alimenter le dispositif de questions écrites le long du colloque ; la documentation que pourrait fournir CANOPÉ pour se faire connaître et si possible une bibliographie des ouvrages disponibles à la documentation CANOPÉ en rapport avec le thème du colloque (à voir avec Mr. MICHEL documentaliste).
- Le plan d'accès au Grand Sauvoy sera projeté à l'écran en fin de matinée.

### **Exposition CNAHES.**

- Installée si possible la veille ou le matin, elle sera visitable soit dans la cour intérieure de CANOPÉ si les conditions météo le permettent, ou plus sûrement dans la petite salle « kiosque numérique » du rez-de-chaussé, attenante au passage d'entrée dans le centre de ressources de CANOPÉ précédant le dispositif d'accueil du colloque.
- ✚ **Jacques BERGERET demandera au CNAHES national les éléments techniques et les transmettra à Jacqueline MATHIEU pour permettre au groupe chargé de l'intendance d'anticiper l'installation dans les meilleures conditions de l'exposition.**

### **Table de presse Librairie L'Autre Rive / Ouvrages CNAHES.**

Le Service juridique du Rectorat consulté ne voit pas d'obstacle juridique à une vente dans un local de l'État, dès lors que l'Éducation Nationale ne joue pas un rôle direct d'intermédiaire pour la vente, laquelle ne se fera qu'entre l'acquéreur et le libraire qui prend le risque d'avoir commandé les ouvrages et qui fera le travail de rendu des invendus ; ou le représentant du CNAHES pour les ouvrages CNAHES. Cependant, Sophie De SUZA objecte que l'Atelier CANOPÉ constitue un *établissement à caractère administratif* et fait partie d'un réseau national qui est lui-même diffuseur et qui a établi son propre règlement. Les livraisons d'achats d'ouvrages auprès de tiers au sein de l'établissement sont impossibles.

- ✚ **Un compromis est trouvé : une table des ouvrages mis en consultation par le libraire et le CNAHES permettra aux participants au colloque de signer des bons de commande (paiement possible immédiat ou différé) et les livraisons seront organisées de manière à s'effectuer en dehors des locaux de CANOPÉ (de préférence au Grand Sauvoy lors du déjeuner).**

### **Grand Sauvoy.**

- Pour ceux qui seront préalablement inscrits, le déjeuner sera servi à table par Sauvoy-Restaurant. Justificatif d'inscription exigible à l'entrée.
- ✚ **Jacques BERGERET prendra contact avec la direction du Grand Sauvoy pour obtenir son accord concernant : l'utilisation du parking par les inscrits au colloque, l'accès bus Handi Stan, et la livraison des ouvrages commandés auprès de la librairie ou du CNAHES au sein de l'établissement CANOPÉ.**

### **Interprétation LSF et LPC.**

Les interprètes ne pourront bien faire leur travail que s'ils disposent à l'avance de la trame de ce qui va être dit. En effet, ils sont obligés de se préparer. Avoir les textes.

- ✚ **Jacques BERGERET demandera à tous les intervenants le texte préparatoire et à défaut la trame de leur intervention, pour le communiquer aux interprètes du Pôle linguistique des Sourds de Jarville-la-Malgrange, par l'intermédiaire de madame Dominique QUÉLARD.**

### **Amélioration du dispositif pour les personnes en situation de handicap.**

- Une rampe d'accès pour les personnes en situation de handicap, installée par CANOPÉ, permettra l'accès au podium pour les personnes en fauteuil.
- Suggestion est faite pour les mal voyants d'avoir les textes. Mais cela ne sera possible que lors de la publication des actes du colloque par le CNAHES.
- Suggestion est faite de pouvoir installer une boucle magnétique pour les malentendants ; le son est capté directement par la prothèse appropriée pour les personnes équipées. Dominique QUÉLARD explique le dispositif qui existe en kit portatif : il s'agit d'un micro spécial qui émet aussi pour permettre une réception directe par les prothèses compatibles avec cette technologie. Elle se renseignera pour savoir si l'Institution des Sourds de la Malgrange pourra prêter et installer avec le technicien de CANOPÉ un tel dispositif. En ce cas, il y aura lieu d'informer à l'entrée qu'on peut l'activer.
- ***Le 16 septembre, Dominique QUÉLARD nous a informé que l'ISM n'était pas en mesure de prêter l'appareillage, mais que les personnes qui en ont besoin disposent d'un matériel portable qu'elles pourront le cas échéant utiliser.***

### **Chevalets.**

- CANOPÉ mettra à disposition des chevalets plastiques.
- Les prénoms et noms seront édités en gros caractères au maximum du possible de ces chevalets et sans ajouter les qualités des intervenants.
- Une personne en premier rang de l'amphi sera chargée de s'assurer de la bonne disposition des chevalets au fur et à mesure des changements d'intervenants.
- Par ailleurs, on utilisera l'écran numérique pour projeter au fur et à mesure des interventions : les prénoms, noms et qualités des intervenants.

## **Transports.**

Les transports spécialisés pour les personnes en situation de handicap en fauteuil pourront être organisés par petit bus « Handi Stan » à réservation préalable, le prix étant celui des transports en commun de la ville, Christophe DABESCAT qui connaît bien le dispositif recommande de prendre contact avec Olivier DAUB le responsable de ce service de transport pour un accord de principe, la liste des personnes en fauteuil à transporter devant être connues à la clôture des inscriptions le 10 octobre, les dispositions pourront être prises.

### **✚ Jacques Bergeret prendra contact avec Olivier DAUB.**

- \* *Depuis, le contact a été pris. Normalement l'accès est conditionné à la décision d'une commission. Ce ne sera pas nécessaire pour les personnes qui arriveront par le train et repartiront en train pour ce colloque, dès lors que la liste nominative et les heures d'arrivée en gare seront fournies par le CNAHES-Lorraine. Cela ne devrait pas faire de difficulté pour 5 ou 6 personnes. Le transport méridien pour la restauration au Grand Sauvoy pourra être traité de la même manière. Mais s'il y a plus de monde, le service ne disposant pour toute l'agglomération que de 21 véhicules, un service spécial ayant un coût différent que celui des tickets de bus ordinaires devrait être mis en place, ce qui n'est pas prévu dans le budget du colloque.*

## **Papiers de couleur pour les questions écrites de la salle / Gestion table dépouillement étudiants IRTS de Lorraine ?**

- Les papiers seront de 3 couleurs (celles de la Lorraine) : blanc pour l'axe 1 « Le droit à l'éducation pour les personnes en situation de handicap : où en est-on aujourd'hui » ; jaune pour l'axe 2 « Le présent ne tombe pas du ciel, c'est le fruit d'une conquête » ; rouge pour l'axe 3 « Consolider et développer la conquête de l'Éducation dans un contexte européen : vers quoi déplacer la ligne d'horizon ? ».
- Une table de dépouillement sera installée à l'avant gauche de l'amphi pour permettre à Marie-France Blanpin et quelques étudiants d'intervenir en se faisant de temps en temps l'écho des questions posées par écrit par les participants au colloque. Ce moyen est complémentaire à la prise de parole directe grâce aux *micros balladeurs*, lors des séquences de discussion.
- 3 micros seront mis à disposition. Le groupe de préparation de Jacqueline Mathieu s'organise pour leur circulation.

## **Attestation de présence.**

- Les participants qui auront demandé une attestation de présence pourront la retirer à la fin du colloque ; elle sera envoyée par mail pour ceux qui ne l'auraient pas retirée.
- Les étudiants figurant sur les listes fournies par leur centre de formation avec lesquels un accord de gratuité sera convenu signeront les émargements fournis par leur institution.

## **Café-Viennoiserie de l'accueil en début de journée.**

- Prestation CANOPÉ au tarif de l'Éducation Nationale (1,80€).
- Ensuite dans la journée, chaque participant pourra utiliser les appareils distributeurs de boisson et autre à ses frais.

## **Restauration au Grand Sauvoy par l'entreprise d'insertion « Sauvoy-Restauration ».**

- Il y aura lieu pour les participants préalablement inscrits d'être porteurs d'un coupon d'identification.
- Les ouvrages commandés à la table de presse dans les locaux de CANOPÉ seront livrés de manière préférentielle à ce moment là, car cela ne peut se faire pour des raisons réglementaires liées au réseau national CANOPÉ, dans les locaux de la rue de Metz.

### **Chevalets**

- En plastique transparent, ils seront prêtés par CANOPÉ.
- Les papiers à glisser avec les prénoms et noms des intervenants seront préparés par le groupe dirigé par Jacqueline Mathieu.

### **Page ressource CANOPÉ.**

- CANOPÉ, outre la mise en ligne de la captation du colloque, pourra mettre en ligne sur son site une page ressource + téléchargement de bibliographies et tous documents que les intervenants souhaiteraient partager avec le public.
- Le CNAHES-Lorraine se réserve toutefois la publication des actes du colloque qui, selon l'accord passé avec les intervenants, pourront comporter des textes complétés et améliorés par rapport à ce qui aura pu être dit en séance.

## **Communication.**

### **Diffusion de la plaquette.**

- ✚ Une Relance pour les inscriptions est à faire par tous les moyens disponibles des réseaux de chaque organisation, avec le souci de la participation des premiers concernés par l'histoire du handicap, que sont les usagers et leurs familles.

### **Presse.**

- la presse régionale écrite et FR3 seront sensibilisés par le groupe communication.
- un point presse sera organisé lors de l'événement.

## **Prochaine réunion du Groupe « intendance » : 12 octobre matin.**

La limite des inscriptions étant le 10 octobre, le Groupe « intendance » piloté par Jacqueline Mathieu et composé de Marie-France Blanpin, Elisabeth Marc et Chantal Dumait se réunira le **lundi 12 octobre réunion de 9h30 à 12h30 au siège de RÉALISE**. Christophe Dabescat, Jacques Lepetit et Jacques Bergeret viendront en renfort pour préparer notamment les dossiers des participants et contacter Handibus en fonction de la réalité des demandes formulées.

## **L'APRÈS COLLOQUE : MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉGIONAL D'HISTOIRE À PARTIR DE JANVIER 2016.**

---

Le mois de juillet a été consacré à donner du corps aux actions à entreprendre après le colloque au titre du projet régional d'histoire « *Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ?* », en rapport avec l'Offre réservée aux habitants de la Lorraine, diffusée en même temps que la plaquette du colloque national du CNAHES. Pour mémoire : Atelier d'histoire sociale « Témoignages », « Recherche documentaire », « Exposition », « Fabrique d'histoire avec les citoyens », « Communication ».

Le budget prévisionnel global est établi à hauteur de 10 000 € pour des actions étalées sur 3 ans à partir de janvier 2016.



Une première demande de subvention a été adressée fin juillet à la Région Lorraine au titre de l'Initiative REgionale pour le LIen Social : IRELIS-Projets, à hauteur de 3 850 €.

Le montage comporte d'autres demandes de subventions pour les actions dans un certains nombre de villes significatives des 4 départements. Nous formulerons celles-ci ultérieurement sur les bases du Budget Prévisionnel global, de la manière suivante : arS de Lorraine (500 €), chacun des département (300 €), communes ciblées par département :

- Meurthe-et-Moselle : Nancy 400 €, Toul 250 €, Lunéville 200 €, Briey 250 €, Pont-à-Mousson 200 €.
- Meuse : Verdun 200 €, Bar-le-Duc 200 €, Saint-Mihiel 200 €, Montmédy 250 €.
- Moselle : Metz 400 €, Thionville 250 €, Saint-Avold 200 €, Bitch 200 €, Sarreguemines 200 €.
- Vosges : Épinal 300 €, Neufchâteau 200 €, Saint-Dié-des-Vosges 200 €, Remiremont 200 €.

Pour mener le projet collectif, la mobilisation des employeurs publics et privés ainsi que le soutien des collectivités publiques sera nécessaire.

Les organisations publiques et privées engagées sont invitées à recruter des volontaires du Service civique qui feront l'objet d'une coordination régionale par le CNAHES-Lorraine.

### **Questions diverses.**

---

L'Institution des Sourds de la Malgrange fête ses 130 ans d'installation dans ses locaux actuels de la Malgrange, après avoir été initialement situé à Nancy par son fondateur Joseph Piroux. C'est l'occasion de diverses manifestations dans la semaine du 13 au 17 octobre où le colloque CNAHES trouve sa place.

Dominique QUÉLARD ne disposant pas d'informations précises ce jour, devrait nous transmettre le programme qui sera alors diffusé aux membres du Comité de Pilotage.

## ORGANISMES ENGAGÉS DANS LE PROJET RÉGIONAL D'HISTOIRE

*Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ?*

### COMPOSITION ACTUALISÉE DU COMITÉ DE PILOTAGE au 10/09/15

#### PUBLIC

- **CONSEIL GÉNÉRAL de Meurthe-et-Moselle : Dr. Marie-Hélène TERRADE** Directrice Service Personnes Handicapées.
- **ÉDUCATION NATIONALE** : \* **Marc KIEFFER** Inspecteur IEN ASH, chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés, nommé en remplacement de **Jacques MARCHAL** qui a pris sa retraite à l'été 2015 devrait assurer la continuité de la représentation.
- **GEPSO** (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux) : **Denis BUREL** Délégué inter-régional Nord Est du Gepso. / **Jean-Luc BOISSAY** Directeur Pôle Enfance au Centre social d'Argonne (55), membre du Conseil Scientifique du Gepso. / **Yves LECRIQUE** Cellule communication du Gepso.
- **IHCE – Institut d'Histoire Culturelle Européenne Bronislaw Gérémeck** : **Didier FRANCFORT**
- **UNIVERSITÉ DE LORRAINE - CRULH** (Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire) : **Étienne THÉVENIN** Maître de conférence HDR en histoire contemporaine.

#### PRIVÉ

- **ADAPEI DES VOSGES : Georges ANDERLINI**, administrateur, responsable de la communication.
- **AEIM** (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux de Meurthe et Moselle) : *décision unanime du CA fin 2014 mais en attente du représentant mandaté.*
- **ALFOREAS** (Association Lorraine de Formation et de Recherche en Action Sociale). IRTS de Lorraine (54-57) (Institut Régional du Travail Social) : **Hervé FRÈRE** Directeur des études.
- **APF Lorraine** (Association des Paralysés de France) : **Raül MORALES-LA-MURA**. Direction régionale Metz (57).
- **AREHSS** (Association Régionale pour l'Étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale) : **Sylvio CICOTELLI**, Président.
- **ASSOCIATION DES SOURDS de la Malgrange (54) : Jacques PATARD**. Cadre à L'Institut des Sourds, **Carole ZANNIER** responsable du Service éducatif.
- **CEMEA-Lorraine** (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) : **Valérie EPHRITIKHINE**, responsable de formation.
- **CMSEA (57)**. Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes : **Abdelali FAHIME**. Directeur pédagogique de l'association.
- **CNAHES-Lorraine (Région) : Marie-France BLANPIN, Hans MAZETIER, Jacques BERGERET**
- **COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT LORRAINE** (pour les 4 associations départementales) : **Christophe DABESCAT** (étudiant Master d'histoire contemporaine. Travail la thématique handicap en rapport avec le projet).
- **ESPOIR 54 (handicaps psychiques) : Dr. Jeanne-Marie LAURENT** Administratrice (suppléante **Marie-Claude BARROCHE** Présidente).
- **FONDATION DES JEUNES AVEUGLES ET DÉFICIENTS VISUELS - NANCY SAINTIFONTAINE (54) : Dr. Jeanne-Marie LAURENT**, Présidente.
- **GIHP (54) : Vincent HAREL Administrateur (et Animateur Handicap54)**
- **OHS (54) : François Richard JOUBERT**. Administrateur.
- **RÉALISE (54)** (Association de Sauvegarde de l'enfant - de l'adolescent - de l'adulte (à sa création : Réalisation pour les Enfants et Adolescents d'une Libre Insertion Sociale par l'Éducation) : **François Richard JOUBERT**. Administrateur.
- **TABGHA LES SEPT SOURCES (54)** (Handicap psychique) : **Dr. Jeanne-Marie LAURENT**, Présidente.

#### MEMBRES ASSOCIÉS

- **Carl LAZZARELLI**, animateur de la Fabrique 54 ;

#### CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT CNAHES NATIONAL

- **Bernard HECKEL** Président du Cnahes.
- **Jean-Christophe COFFIN**, Maître de conférences à l'Université Paris-Descartes, laboratoire d'éthique médicale et chercheur associé au Centre Alexandre-Koyré.